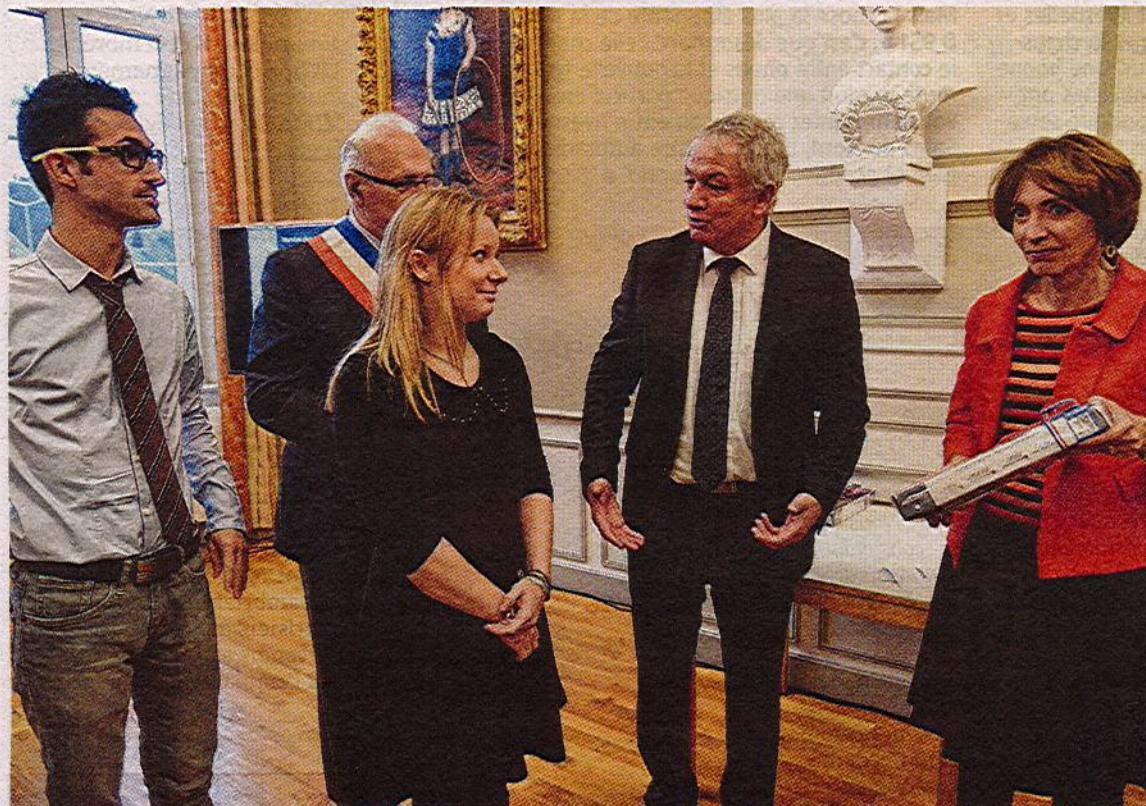


La ministre a pris le pouls d'une maison de santé du Sud-Avesnois

Hier, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a visité la future maison pluridisciplinaire de Trélon qui ouvrira en décembre (comme à Anor et Fourmies). Elle a confié que si l'exercice de la médecine libérale connaît un bouleversement, des solutions existent pour lutter contre la désertification.



La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a même remis un stéthoscope aux deux nouveaux médecins du territoire après son allocution. PHOTOS THOMAS LO PRESTI



PAR LIONEL MARÉCHAL
fournies@lavoixdunord.fr

TRÉLON. C'est un sacré coup de projecteur. Après le centre hospitalier de Maubeuge (NDLR : lire ci-contre), la ministre de la Santé, Marisol Touraine, est venue, hier à Trélon, visiter l'une des trois maisons pluridisciplinaires de santé (avec Anor et Fourmies) qui va ouvrir ses portes en décembre en accueillant médecins, infirmiers, kinésithérapeutes... Un projet porté par la communauté

de communes Sud Avesnois. Et un nouveau service pour les patients, centralisé mais avec plus d'offres, qui promet de lutter contre la désertification médicale. Ainsi, dans l'ex-canton de Trélon (26 622 habitants), les généralistes, qui étaient au nombre de 23 il y a dix ans, se seraient comptés désormais sur les doigts d'une main si rien n'avait été fait (déménagement, départ à la retraite...). Ils ont pris conscience du problème et se sont mobilisés, d'abord en accueillant la relève (des internes), comme l'a rappelé le Dr Yves Dubuissez, le président de l'Associa-

tion du pôle de santé. Sachant ensuite que, seuls, ils n'auraient pas pu supporter, financièrement, un

“ Des maisons de santé, j'en ai visité des dizaines. Je vous citerai dorénavant en exemple.”

MARISOL TOURAIN

tel investissement. Le président de l'intercommunalité, Jean-Luc Pérat, leur a donc tendu la main :

« Pour notre territoire, c'est déjà difficile par la route et par le train alors cela ne devait pas être difficile non plus pour la santé. C'est pourquoi notre collectivité est allée chercher des subventions pour proposer cette solution de maisons de santé ». La bonne ? L'avenir nous le dira mais toujours est-il que la ministre y a vu une initiative salvatrice : « Comme d'autres métiers, la médecine libérale connaît, actuellement, un bouleversement. Les conditions d'exercice changent quand des jeunes médecins ont des exigences de vie personnelle ou que la société est toujours plus connectée. Mais je pense qu'il faut tourner le dos à la nostalgie. Il y a maintenant 1 200 maisons de santé en France dont certaines ont échoué parce que des élus les avaient conçues comme des projets immobiliers en mettant de côté le projet médical ». Mme Touraine a enfin exhorté, comme ils l'ont fait ensemble, édiles et professionnels de santé à aller plus loin, notamment dans une meilleure communication entre public et privé. Non sans avoir été séduite par le projet local : « Des maisons de santé, j'en ai visité des dizaines. Je vous citerai dorénavant en exemple ». ■

Une première occupation dès le 1^{er} décembre

Les installations dans les trois maisons pluridisciplinaires de santé d'Anor, Fourmies et Trélon vont s'échelonner durant deux mois, de début décembre à fin janvier. Sachant que la première occupation est prévue, à Trélon, dès le 1^{er} décembre, où un kinésithérapeute se verra officiellement remettre les clés. Une quarantaine de professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophoniste, sage-femme, pédicure, diététicien, etc.) suivront. Quels sont les avantages du système ? Pour les patients, ils trouveront tous ces

professionnels de santé dans un même lieu. Pour les professionnels de santé ? Ils pourront partager, sur place, des ressources ou des outils communs (comme la télémédecine pour les plaies chroniques avec le centre hospitalier de Maubeuge). Mais également louer un espace de 10 à 20 € le mètre-carré (en moyenne de 400 à 500 € mensuels). Sachant que la communauté de communes Sud Avesnois, qui a en partie financé ces maisons de santé (4,5 M€ avec des emprunts sur 20 à 30 ans), souhaite réaliser une « opération blanche ». ■



C'est le Dr Yves Dubuissez, le président de l'Association du pôle de santé, qui a fait visiter les lieux à la ministre. PHOTO THOMAS LO PRESTI

UN RETOUR AUX SOURCES

Si le maire de Trélon, François Louveignies, a rappelé la longue genèse du projet – la bâtie ayant été rachetée par la commune il y a neuf ans déjà –, il a aussi retracé les différentes occupations du bâtiment. En 1664, Albertine de Mérode, constatant le peu d'accès aux soins de la population, en avait fait un dispensaire. Avant qu'il ne devienne un patronage, une usine, une passerellerie et enfin une maison de santé. « Les lieux reviennent donc à leur vocation première », a ajouté le premier magistrat, insistant sur le clin d'œil historique.